

Edward Jones^{MD}

l'Agence d'assurances Edward Jones (Québec) Inc.

Parer aux imprévus

Comment l'assurance vie s'intègre à votre stratégie financière globale



Besoins en matière d'assurance vie et de patrimoine

Les besoins en matière d'assurance vie changent avec le temps.

Se préparer pour la retraite. payer les études.

Plus tôt dans la vie, vous pouvez utiliser l'assurance vie pour combler l'écart entre le montant de vos épargnes et le montant dont votre famille aurait besoin advenant votre décès inattendu.

Vivre à la retraite. Planifier votre succession.

Pendant la retraite, l'assurance vie peut vous aider à créer votre legs financier pour vos proches, à faire un don à un organisme de bienfaisance ou à mettre au point votre planification successorale pour vos héritiers.

Assurance temporaire et assurance permanente

Assurance vie permanente

Votre épargne au fil du temps
Fonds d'urgence • Épargne-retraite • Autres placements

Les besoins que l'assurance vie peut couvrir



Obligations (emprunt hypothécaire, prêt auto, autres dettes)



Remplacement du revenu



Dépenses post-décès



Dépenses liées aux études



Héritage familial



Planification des dons de bienfaisance et des legs



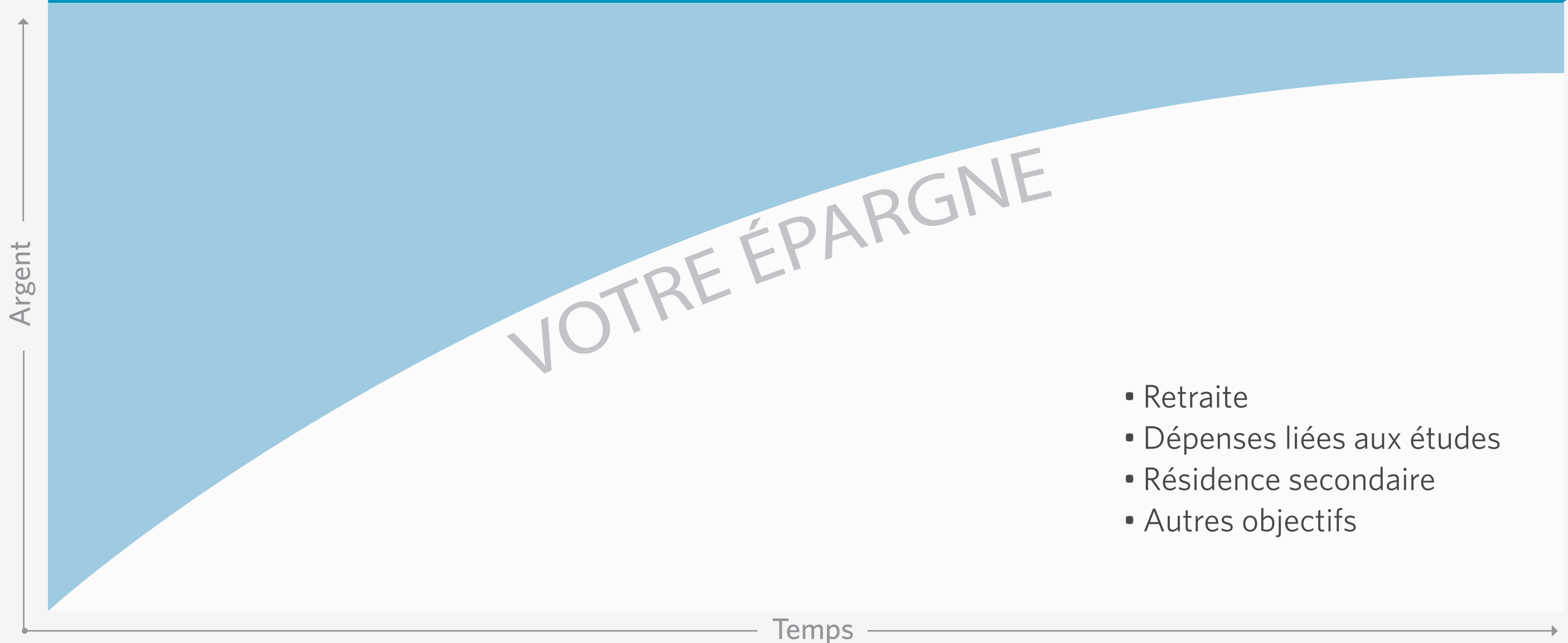
Préservation et partage équitable du patrimoine



Transfert intergénérationnel du patrimoine

Années actives

Plus tôt dans la vie, on vise habituellement à épargner en vue d'atteindre des objectifs à long terme :



Subvenir aux besoins de votre famille

L'assurance vie temporaire ou permanente peut répondre aux besoins immédiats et courants de votre famille s'il vous arrivait quelque chose d'imprévu.





L'assurance vie pourrait payer pour :

Vos obligations

- Vos emprunt hypothécaire, prêt auto et prêt étudiant
- Vos dettes de carte de crédit, ou toute autre dette



L'assurance vie pourrait servir à:

Remplacer votre revenu

- Remplacer votre salaire futur
- Couvrir vos frais de subsistance courants et besoins en matière d'épargne et servir de fonds d'urgence



L'assurance vie pourrait payer pour :

Les dépenses post-décès

- Les frais d'obsèques et d'inhumation
- Les dépenses immédiates de votre famille



L'assurance vie pourrait payer pour :

Les dépenses liées aux études

- Les besoins actuels en matière d'éducation (école privée, droits de scolarité universitaires)
- Les besoins futurs en matière d'éducation (pour les enfants ou les petits-enfants)

Vivre à la retraite

Pendant la retraite, ou lorsque vous commencerez à vivre de votre épargne, votre attention se tournera vers :





Créer votre legs

L'assurance vie permanente peut vous aider à créer un legs pour vos proches ou un organisme de bienfaisance, ou à fournir des liquidités à votre succession pour rembourser vos dettes, payer les impôts ou assurer un partage équitable de votre patrimoine entre vos bénéficiaires.



Une assurance permanente pourrait :

Couvrir l'héritage familial

- Veiller à ce que vos héritiers reçoivent le montant prévu
- Augmenter le montant que vous laissez à vos héritiers



DONS



Une assurance permanente pourrait :

Couvrir les dons à des organismes de bienfaisance/le legs

- Servir à laisser un montant d'argent en particulier à un organisme de bienfaisance
- Faire en sorte d'augmenter le montant de votre don
- Servir à créer un plan pour l'héritage que vous laisserez à vos proches



Une assurance permanente pourrait servir à :

Protéger/distribuer équitablement la succession

- Préserver vos actifs



Une assurance permanente pourrait servir à :

Transférer le patrimoine entre les générations

- Payer les frais courants pour une entreprise, une terre agricole ou un bien immobilier
- Procurer des liquidités pour assurer la transition d'une entreprise
- Fournir les soins courants à un proche

Pour commencer

- Comprendre ce qui est important pour notre client
- Utiliser un processus bien établi pour créer des stratégies personnalisées
- Travailler ensemble tout au long de leur vie pour les aider à garder le cap



Un travail d'équipe

Principaux membres de votre équipe

1. Votre équipe de succursale Edward Jones

- Conseiller en investissement
- Administrateur de succursale

2. Votre équipe du siège social d'Edward Jones

- Stratèges et analystes de recherche
- Équipe de consultation
- Équipe de spécialistes principaux en assurance

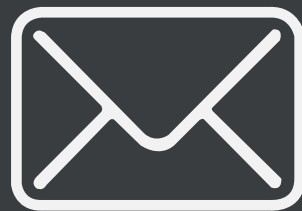
3. Vos professionnels en conseils juridiques et fiscaux

- Comptable
- Avocat



Questions et Réponses

Communiquez avec nous!



Envoyez-moi un courriel directement si vous avez des questions.



Appelez-moi au bureau.



Répondez au questionnaire **Mes priorités** et apportez-le à votre prochain rendez-vous.



Comment est-ce que je m'en suis tiré? Remplissez l'évaluation du séminaire.

Merci

Edward Jones, ses employés et ses conseillers en investissement ne sont pas des spécialistes en planification successorale et ne peuvent fournir des conseils fiscaux ou juridiques. Pour obtenir des conseils professionnels sur votre situation particulière, adressez-vous à un comptable ou à un avocat. Les assurances et les rentes sont offertes par l'Agence d'assurances Edward Jones (sauf au Québec). Au Québec, les assurances et les rentes sont offertes par l'Agence d'assurances Edward Jones (Québec) Inc.